

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

Paris, le 18 avril 2017

Madame,

Nous vous remercions pour vos six propositions et vous prions de trouver nos réponses et nos mesures en faveur de la prévention routière.

La poursuite des progrès en matière de sécurité routière est un impératif national car nous déplorons encore trop de victimes chaque année en France.

Notre priorité est la prévention. Nous favoriserons pour cela la conception d'automobiles toujours plus sûrs. Nous continuerons de soutenir les industriels dans leurs travaux de R&D et adapterons la réglementation aux évolutions technologiques, notamment concernant les véhicules autonomes. De même, les efforts devront être poursuivis s'agissant de l'amélioration des infrastructures, des campagnes de sensibilisation et de la formation à la conduite. Nous sommes conscients des risques routiers liés à l'arrivée des voitures autonomes et sommes favorables à l'ouverture d'un débat avec les acteurs concernés, dont les associations comme la vôtre.

Ensuite, la politique de sécurité routière doit retrouver son caractère interministériel afin de mieux concilier la prévention, la répression, l'aménagement des infrastructures et les véhicules que nous venons d'évoquer. Nous engagerons des actions ciblées en faveur des usagers les plus vulnérables, notamment les deux-roues et les piétons. Toutefois, certains aménagements relèvent des communes et nous souhaitons les intégrer à notre politique de prévention routière. À ce titre, les associations comme la vôtre jouent un rôle essentiel.

Nous avons également lu avec intérêt votre proposition de droit à la déconnexion pour les salariés lors de leurs trajets professionnels et celle de la généralisation de l'éthylotest anti-démarrage dans tous les véhicules. À ce stade, nous encourageons l'établissement de chartes dans chaque entreprise afin que les trajets professionnels soient plus sûrs. En revanche, concernant la généralisation de l'éthylotest anti-démarrage la réflexion doit être approfondie car sa mise en œuvre semble à ce jour complexe et couteuse pour notre industrie.

Enfin, nous souhaitons ajouter qu'il est nécessaire de poursuivre le déploiement de nouveaux radars avec de nouvelles fonctionnalités, afin de garantir le respect des limitations de vitesse et de lutter avec sévérité contre les infractions à l'origine du plus grand nombre de victimes.

L'importance des enjeux de sécurité et de santé publique nous interdit de baisser la garde. Ces objectifs ne doivent pas être détournés et ses recettes financières doivent continuer à bénéficier aux actions de sécurité routière, nous y veillerons.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe En Marche !